

Changements de régulation du rapport salarial dans l'aide à domicile : quel pouvoir de régulation du dialogue social territorial ?

Emmanuelle Puissant et Sylvain Vatan***

Colloque du RT18 « Relations professionnelles », de l'AFS : Comment le travail se négocie-t-il ?, 28 et 29 mai 2015, Aix-en-Provence.

Résumé : Cette contribution analyse l'évolution de la régulation du rapport salarial dans l'aide à domicile. En s'appuyant sur une analyse socio-historique de la construction de la forme du rapport salarial dans ce champ d'activité et sur une analyse de terrain portant sur les régions Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes, nous montrons que l'aide à domicile est marquée par le désengagement progressif de l'État dans la régulation du rapport salarial et le développement embryonnaire d'une régulation professionnelle territoriale dans le déploiement de nouveaux espaces de dialogue social. Nous soulignons le rôle moteur de l'évolution du dispositif de financement et de tarification dans cette tendance et nous pointons les freins structurels à la capacité régulatrice de ces nouveaux lieux de dialogue social.

* CREG (EA 4625), Université Grenoble-Alpes, emmanuelle.puissant@upmf-grenoble.fr

** Clersé (UMR 8019), Adees Rhône-Alpes, sylvain.vatan@adeesra.org